

La Banque mondiale et les territoires

Casablanca hypothèque les 23 prochaines années



• La ville s'endette pour financer son plan de développement

• La 1^{re} tranche du prêt de la Banque mondiale actée

• La commune doit fructifier ses recettes de 50% pour le remboursement

UNE bouffée d'air pour une ville qui croule sous les dettes et dont le budget ne dépasse pas au mieux les 3,7 milliards de DH. Le déblocage du prêt de la Banque mondiale, lancé sous l'ère Sajid (cf. édition du 15 juillet 2015), apportera à la Commune urbaine de Casablanca (CUC) une manne de près de 2 milliards de DH (172 millions d'euros). Cependant, les fonds arrivent avec 2 ans de retard (la 1^{re} tranche était prévue pour mars 2016) occasionnant un décalage des livraisons de chantiers par rapport au calendrier initial. Ce prêt devrait servir à financer une partie des engagements de la CUC dans le cadre du plan de développement (lancé en 2014). La CUC doit contri-

Le détail du contrat avec la Banque mondiale	
Activités	Budget estimé (en millions de dollars)
Assistance technique, systèmes informatiques, amélioration des recettes fiscales et renforcement des capacités de gestion de la mairie de Casablanca. Développement de plateformes de dématérialisation des services administratifs...	40
Extension des raccordements à l'électricité, à l'eau et au réseau d'assainissement	25
Réfection de la voirie, des trottoirs, de l'éclairage public, des espaces verts et des feux de signalisation	240
Développement d'un système intégré de régulation de la circulation	40
Total	345

Source: BM

Au total, 345 millions de dollars seront nécessaires pour exécuter le programme à l'horizon 2021, dont 200 millions de dollars sous forme de prêt octroyé par la Banque mondiale

de 5 ans. Pour en bénéficier, le maire s'est engagé à fructifier les recettes de la ville à hauteur de 50% d'ici la fin de son mandat. Or Casablanca a cumulé à ce jour plus de 5 milliards de DH de créances à recouvrer. Rien qu'en 2017, la ville a enregistré 1,2 milliard de DH de créances supplémentaires.

En tout cas, sur papier, les termes de ce PPR semblent avantageux. En effet,

à sa mise en œuvre, elle requiert la contribution de différents acteurs de la ville (SDL, CRI, Lydec...).

«Le choix de la Banque mondiale n'est pas fortuit. Il est guidé non pas par des considérations d'ordre purement financier, mais par le fait que la Banque mondiale permet l'accès à l'expertise et à l'accompagnement méthodologique, en plus d'une visibilité à l'échelle mondiale», souligne Khalid Safir, wali-directeur général des Collectivités locales et ex-wali de la Région Casa-Settat (2013-2017).

Pour lui, la question ne sera plus de savoir si Casablanca ressemblera à telle ou telle ville, mais plutôt «combien de villes mondiales et surtout africaines voudront ressembler à la nouvelle Casablanca». □

Aziza EL AFFAS

(1) C'était lors de l'atelier de lancement du programme d'appui, organisé par la SDL Casa-Prestation lundi 5 mars à Casablanca.

Missions de Casa-Prestation

CASA-Prestation, qui dirige l'Unité de Gestion du Programme (UGP), se voit confier plusieurs missions liées à la gestion du prêt de la BM. Parmi lesquelles:

- La coordination entre les différentes parties concernées du programme
- La collecte des informations relatives à tous les indicateurs de décaissements
- La collecte des données relatives aux indicateurs de suivi
- La compilation des rapports d'audit et leur envoi à l'Inspection générale des Finances
- La préparation du rapport annuel sur l'état d'avancement des réalisations
- L'établissement d'une plateforme de travail collaborative destinée aux différentes parties. □

buer à hauteur de 3,5 milliards de DH à ce programme d'action quinquennal (qui nécessitera plus de 33 milliards de DH). L'emprunt sera destiné à financer plusieurs chantiers de réforme allant de l'amélioration des conditions de vie, la promotion de la compétitivité économique et du climat des affaires ainsi que le renforcement de l'attractivité de la ville. Ses objectifs se résument à 3 axes, à savoir accroître la capacité d'investissement de la CUC, mettre à niveau le milieu urbain et l'accès aux services essentiels ou encore améliorer l'environnement des affaires.

Il s'agit en fait d'un prêt-programme axé sur les résultats (PPR) d'une durée

il s'agit d'un prêt à taux variable, qui sera débloqué sur une durée de 6 ans (2016-2022) avec une période de grâce de 7 ans et des remboursements étalés sur 23 ans. «Il a pour objectif d'accroître la capacité d'investissement de la commune, mettre à niveau le milieu urbain et l'accès aux services essentiels dans la zone du programme et améliorer l'environnement des affaires de la métropole économique», a déclaré Marie-Françoise Marie-Nelly, directrice régionale de la BM⁽¹⁾.

Le suivi et la coordination de ce programme sont confiés à la SDL Casa-Prestation, dans le cadre d'une Unité de gestion du programme (UGP). Quant